

Concevoir et créer un Institut national d'excellence en éducation : une réflexion qui nous interpelle tous!

WEBINAIR PRÉSENTÉ EN COLLABORATION AVEC PARTENAIRES POUR LA RÉUSSITE
ÉDUCATIVE EN CHAUDIÈRE-APPALACHES (PRÉCA)

MARTIN MALTAIS, PRÉSIDENT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA CRÉATION D'UN INSTITUT
NATIONAL D'EXCELLENCE EN ÉDUCATION

LE 18 OCTOBRE 2017, LÉVIS

RÉSUMÉ ET MESSAGE PRINCIPAL

- ▶ UNE OCCASION DE CLARIFIER :
 - ▶ LE MANDAT CONFIE AU GROUPE DE TRAVAIL ;
 - ▶ LES OBJECTIFS VISÉS PAR LA CRÉATION DE L'INSTITUT NATIONAL D'EXCELLENCE EN ÉDUCATION ;
 - ▶ LES ATTENTES DU GROUPE DE TRAVAIL DANS LES CONSULTATIONS PUBLIQUES AMORCÉES.

CONTEXTE

- ▶ POLITIQUE SUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE - 21 juin 2017
- ▶ DES OBJECTIFS CLAIRS D'ICI 2030 :
 - ▶ PORTER À 90% LA PROPORTION D'ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS QUI OBTIENNENT UN PREMIER DIPLÔME OU UNE PREMIÈRE QUALIFICATION;
 - ▶ PORTER À 85% LA PROPORTION DES ÉLÈVES TITULAIRES D'UN PREMIER DIPLÔME (DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRE OU DIPLÔME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES)

DES PROGRÈS!

TAUX DE SCOLARISATION² SELON L'ÂGE (%) ⁱⁱ

	1961	1966	1971	2011
JEUNES ÂGÉS DE 15 ANS	75	86	91	95
JEUNES ÂGÉS DE 17 ANS	31	45	61	92

DES PROGRÈS!

TAUX D'OBTENTION³ D'UN PREMIER DIPLÔME OU D'UNE PREMIÈRE QUALIFICATION DU SECONDAIRE (%) ⁱⁱⁱ

	1970-1971	2012-2013	2013-2014
TOUS ÂGES CONFONDUS	50	94	95

PORTRAIT DU SYSTÈME D'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE ET D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

- ▶ RÉSEAU PUBLIC (72 COMMISSIONS SCOLAIRES)
 - ▶ 60 FRANCOPHONES
 - ▶ 9 ANGLOPHONES
 - ▶ 3 À STATUT PARTICULIER (CRIE, KATIVIK ET DU LITTORAL OÙ SE DISTINGUE DU LITTORAL)
 - ▶ 1 746 ÉCOLES PRIMAIRES, 405 ÉCOLES SECONDAIRES, 195 PRIMAIRES ET SECONDAIRES, 193 FORMATION PROFESSIONNELLE ET 187 CENTRES D'ÉDUCATION DES ADULTES : 2 726 ÉTABLISSEMENTS.
- ▶ RÉSEAU PRIVÉ (338 ÉTABLISSEMENTS)
 - ▶ SUBVENTIONNÉS
 - ▶ NON SUBVENTIONNÉS
- ▶ RÉSEAU GOUVERNEMENTAL (35 ÉTABLISSEMENTS)

FRÉQUENTATION SCOLAIRE 2015-2016

- ▶ 1 326 326
- ▶ EN HAUSSE DEPUIS 2010-2011
- ▶ UNE HAUSSE QUI SE POURSUIVRA JUSQU'EN 2029 :
 - ▶ +14% DANS L'ENSEMBLE;
 - ▶ +16% DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES FRANCOPHONES
- ▶ RÉSEAU PUBLIC : 1 196 665
- ▶ RÉSEAU PRIVÉ : 126 128
- ▶ RÉSEAU GOUVERNEMENTAL : 3 533

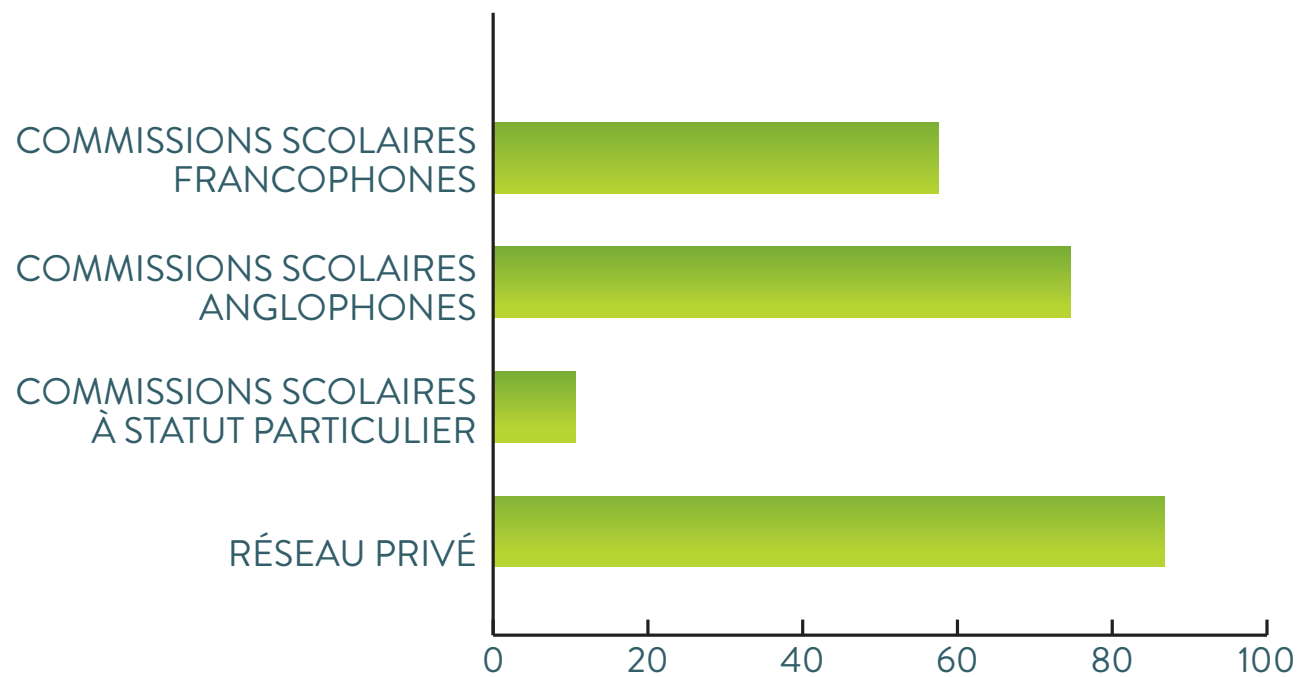
DIPLOMATION SCOLAIRE 2014-2015

PART DES DIPLÔMES⁷ DANS LE TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION PAR COHORTE DU SECONDAIRE APRÈS 5 ANS

	COHORTE DE 2003 SUIVIE JUSQU'EN 2007-2008	COHORTE DE 2008 SUIVIE JUSQU'EN 2012-2013	COHORTE DE 2010 SUIVIE JUSQU'EN 2014-2015
ENSEMBLE DU QUÉBEC	59,5	62,5	65,1
RÉSEAU PUBLIC	53,5	55,8	59,0
COMMISSIONS SCOLAIRES FRANCOPHONES	52,3	54,1	57,5
COMMISSIONS SCOLAIRES ANGLOPHONES	65,9	72,2	74,6
COMMISSIONS SCOLAIRES À STATUT PARTICULIER	15,2	12,8	10,7
RÉSEAU PRIVÉ	85,0	87,2	86,7

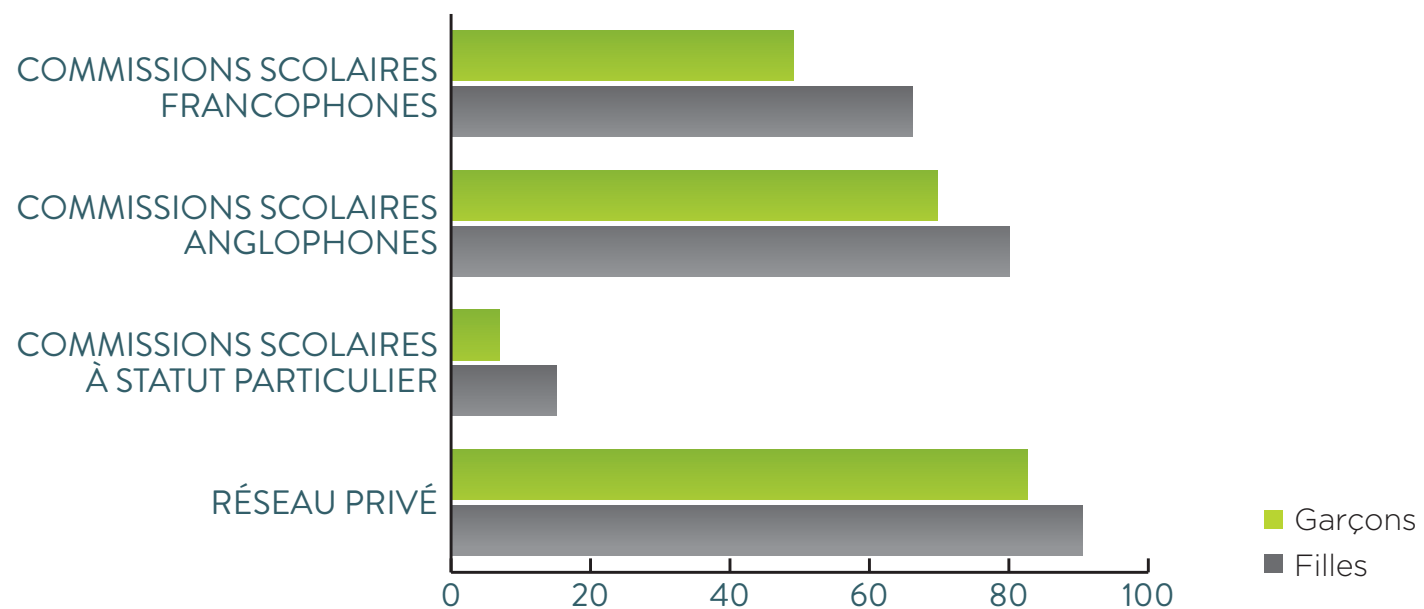
DIPLOMATION SCOLAIRE 2014-2015

**PART DES DIPLÔMES DANS LE TAUX DE DIPLOMATION
ET DE QUALIFICATION – COHORTE DE 2010 SUIVIE
JUSQU'EN 2014-2015**



DIPLOMATION SCOLAIRE 2014-2015 -GARÇONS ET FILLES)

**PART DES DIPLÔMES DANS LE TAUX DE DIPLOMATION
ET DE QUALIFICATION SELON LE GENRE – COHORTE
DE 2010 SUIVIE JUSQU'EN 2014-2015**



LES ORIENTATIONS À PRENDRE POUR FAIRE DAVANTAGE DE GAINS

Un certain nombre de changements semblent marquer ces bons résultats. On relève notamment :

- ▶ l'appui marqué auprès de la petite enfance, notamment pour lier davantage le milieu préscolaire et scolaire;
- ▶ un engagement clair de la population à l'égard des jeunes jusqu'à la diplomation ou l'obtention d'une qualification;
- ▶ un appui indéfectible et soutenu des enseignants par l'État et sa population;
- ▶ le renforcement des capacités et la mobilisation des personnels de direction;
- ▶ **l'adoption de pratiques appuyées sur les résultats les plus probants de la science, assortie des conditions de transfert et de mise en œuvre appropriées.**

1^{re} QUESTION

Comment créer un institut national d'excellence en éducation qui rendra l'état des connaissances scientifiques en éducation accessible à tous les intervenants de ce milieu?

2^e QUESTION

Comment permettre à cet organisme de jouer un rôle clé dans le transfert de l'état des connaissances scientifiques et des pratiques avérées auprès de l'ensemble des acteurs du milieu (élus, personnel scolaire, parents, Ministère, commissions scolaires, etc.)?

IL FAUT D'ABORD SE COMPRENDRE SUR CE QUE L'ON DIT...

EXCELLENCE

- ▶ L'excellence est ici présentée comme une quête et non une finalité. L'idée d'excellence retenue concerne l'usage de la raison humaine pour être l'artisan de son être propre. Cette quête ne porte pas seulement à la personne qui s'y engage, mais aussi à l'ensemble de la population au sein de laquelle elle évolue.
- ▶ Peut porter à confusion ou dérives, si mal comprise.

IL FAUT D'ABORD SE COMPRENDRE SUR CE QUE L'ON DIT...

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

- ▶ La recherche scientifique se définit comme l'ensemble des actions que l'on entreprend en vue de produire et de développer des connaissances que l'on qualifiera de scientifiques. Selon les secteurs disciplinaires et les formes de recherche, différentes normes et règles encadrent la pratique scientifique.

TRANSFERT DE CONNAISSANCES

- ▶ Le transfert des connaissances est un processus dynamique qui fait référence à l'ensemble des activités et des mécanismes d'interaction favorisant la diffusion, l'adoption et l'appropriation de nouvelles connaissances.

IL FAUT D'ABORD SE COMPRENDRE SUR CE QUE L'ON DIT...

RÉSULTATS PROBANTS

- ▶ Issu des sciences de l'humain et du social, de la médecine et de la gestion des connaissances ;
- ▶ Un **résultat** désigne ce que l'on obtient au terme d'un travail... Que l'on privilégie par rapport à « données » ;
- ▶ Les partisans de pratiques qui s'appuient sur ce type de résultats les classent selon des « niveaux de preuves », qui permettent de qualifier la validité des résultats, leur robustesse.

LES RAISONS QUI PEUVENT JUSTIFIER LA CRÉATION D'UN TEL INSTITUT

- ▶ La première est qu'il reste de grands progrès à faire pour accroître la réussite éducative des jeunes et des adultes qui se scolarisent.
- ▶ La seconde concerne le fait que ces changements doivent être réalisés par les personnes qui travaillent dans le milieu, d'où la nécessité de résoudre la question de l'accès à l'état des connaissances scientifiques et des pratiques avérées pour l'ensemble des intervenants en éducation. **C'est la condition qui leur permettra de choisir les changements à apporter dans le contexte où elles évoluent.**

STATUT

- ▶ CRÉER UN NOUVEL ORGANISME
- ▶ CONFIER LA RESPONSABILITÉ AU CONSEIL SUPÉRIEUR
- ▶ AUTRES SCÉNARIOS

MISSIONS ET RESPONSABILITÉS

- ▶ Dresser la synthèse la plus exhaustive et objective possible de l'état des connaissances scientifiques disponibles, au Québec et ailleurs, sur toute question concernant la réussite éducative.
- ▶ Favoriser le transfert des résultats probants vers le réseau scolaire et le public.
- ▶ Contribuer à la formation et à l'accompagnement des intervenants au regard des meilleures pratiques.

QUESTIONS

- ▶ Quel statut doit-on privilégier pour la création d'un tel institut?
- ▶ Est-ce que les trois objectifs couvrent l'ensemble des aspects à considérer? Doit-on en ajouter ou en retrancher?
- ▶ Comment peut-on concevoir l'interaction entre les différents groupes qui jouent un rôle dans le transfert des résultats probants? Comment ces modalités doivent-elles s'opérationnaliser de façon concrète?
- ▶ Comment doit-on envisager la structure organisationnelle de l'institut?
- ▶ Selon le statut retenu, quelle forme doit prendre la gouvernance de l'institut et quels groupes ou organisations devraient y être représentés?
- ▶ Quels sont les aspects à considérer à l'égard de la formation à distance et du numérique de façon plus large?